

Emission/Réception HF

Les stations d'émission ou de réception HF sont utilisées pour couvrir les besoins de communications aéronautiques Air/Sol sur de longues distances, en particulier pour les communications aéronautiques au-dessus des espaces océaniques.

Elles sont également utilisées en liaisons Sol/Sol pour assurer la gestion administrative du trafic aérien, en zone non couverte par d'autres moyens de liaisons radioélectriques.

Les bandes de fréquences utilisées se répartissent entre 2 300 et 25 500 KHz.



Emission HF de Nouméa-La Tontouta

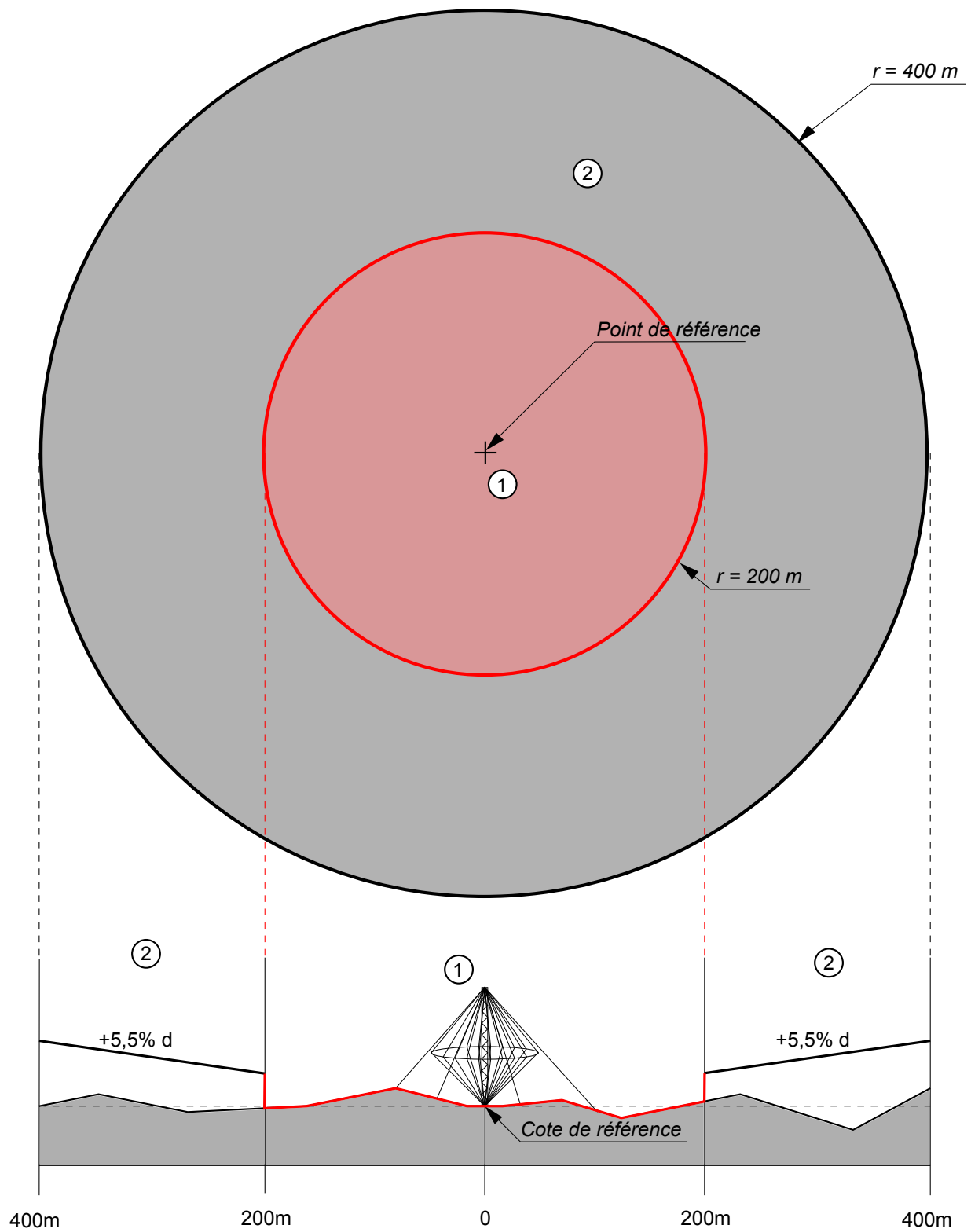
E/R HF de Koné



SERVITUDES RADIOELECTRIQUES

Spécifications de protection contre les obstacles :

ÉMISSION/RÉCEPTION HF



- + **Point de référence**
Cote de référence : Altitude* sol du point central de l'antenne HF.
 (*le référentiel des altitudes sera à préciser)
- ① **Zone Primaire :** Aucun obstacle n'est accepté. Cette zone pourra être réduite en fonction de la puissance d'émission (0,50m, 100m).
- ② **Zone Secondaire :** Obstacles limités à une cote = à 5.5% d + cote de référence..
- d :** Distance séparant l'obstacle du point de référence.